

RAPPORT ALR1 DU MERCREDI 08/05/2024

ARRIVEE :	03-02-15-10-01	
NON PARTANT :	07	
CAGNOTTE QUINTE +	5 388 000 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	680 000	6
DESORDRE TIERCE	136 000	24
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	793 000	4
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	722 000	5
BONUS 4	48 000	41
BONUS 4 + NON-PARTANT	0	0
MASSE PARTAGEE	16 094 000	

COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	31 000	47
COUPLE PLACE A	6 000	78
COUPLE PLACE B	18 000	27
COUPLE PLACE C	13 500	36
SIMPLE GAGNANT	15 500	5
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	9 000	5
COUPLE PLACE C'	6 500	2
MULTI 4	915 500	1
MULTI 5	0	0
MULTI 6	61 000	36
MULTI 7	27 000	109
P SIMPLE GAGNANT	8 500	6
P SIMPLE PLACE A	1 000	20
P SIMPLE PLACE B	1 500	15
P SIMPLE PLACE C	1 500	13
MASSE PARTAGEE	9 200 000	

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.
(Article 106 de la loi n° 2014-126 des charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
25 294 000